

Agissons
plus malin
jetons moins!



Recyclez vos déchets verts à domicile, optez pour le broyage !

PRET D'UN BROYEUR DE DECHETS VEGETAUX

LES MODALITES DU SERVICE

VAL-ECO met à disposition des habitants du blaisois des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu à domicile. Le broyat sert comme substrat au compost (apporte de la matière sèche), au paillage des plantations (freine la pousse des indésirables, maintient l'humidité des sols, apporte des éléments nutritifs).



Ce prêt gratuit sous conditions est de 24h (sauf emprunt pour le week-end).

Une réservation d'au moins 2 semaines à l'avance est nécessaire.

Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles (voir au verso du document), en fonction des travaux à effectuer.

Renseignements et
Prise de RDV obligatoire pour le prêt
Tel : 02.54.74.07.43

Conditions à remplir :

- . Être un particulier résidant sur une des communes du blaisois concernées par ce dispositif (liste au verso du document)
- . Prendre un RDV obligatoire
- . Réutiliser à domicile le broyat obtenu (pas de retour en déchèterie)
- . Présenter sa carte d'identité, une attestation responsabilité civile, un justificatif de domicile, le permis de conduire et l'assurance du véhicule (photocopies)
- . Signer le contrat de prêt
- . Avoir un chèque de caution à son nom (caution de 280 €, 565 € ou 745€ en fonction du type de broyeur prêté)
- . S'engager à rendre le broyeur dans les 24h, sauf le week-end (propre, dans le même état que lors du retrait à VAL-ECO)
- . Avoir le véhicule et/ou la remorque en capacité de transporter le broyeur choisi
- . Avoir les moyens de fixations adéquates pour le transport (type sangle à cliquer/non fournie)
- . Utiliser le kit de protection : gants, lunettes de protection, casque antibruit (fourni)
- . Pour l'utilisation du broyeur au domicile :
 - >modèle électrique : prévoir une rallonge électrique
 - >modèle thermique : faire le plein du bidon d'essence SP95 pour le retour à VAL-ECO